

DÉCLARATION DES REVENUS DU MÉNAGE ANNÉE 2026

Dénomination et adresse de milieu d'accueil

Dénomination : Adresse : CP : Localité :

Personne assumant la charge de l'enfant et signant la présente déclaration

Nom : Prénom : Adresse : CP : Localité : Relation parentale :

Enfant inscrit

Nom : Prénom : Adresse : CP : Localité : Date de naissance :

Composition du ménage

Nombre d'enfants du ménage placés en milieu(x) d'accueil subventionné(s)
(et soumis au même barème de redevances) Date d'inscription ferme : Date d'entrée :

REMARQUES

Les données recueillies sur ce document sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Ces données sont destinées exclusivement au calcul de votre participation financière. Il vous est loisible de les consulter et, le cas échéant, de faire rectifier les éventuelles erreurs.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de l'arrêté du 02 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subvention des milieux d'accueil, tel que modifié, en particulier du chapitre II du Titre IV relatif à la participation financière des parents dans les milieux d'accueil dont le pouvoir organisateur bénéficie a minima du subside d'accessibilité ainsi que de ses modalités d'application telles que définies par la Circulaire « PFP 2026 ».

En conséquence,

- A. Mon ménage bénéficie de l'intervention majorée de l'assurance soins de santé et je fournis exclusivement une attestation récente de la mutuelle
- B. Je ne produis aucune preuve de revenus et m'engage à payer le maximum de la participation financière mentionné dans cet Arrêté
- C. Je déclare que les revenus mensuels nets de mon ménage atteignent EUR,
- Soit pour le parent 1 ;
- pour la parent 2 ;
- autre(s)

et j'appuie cette déclaration par les attestations et documents annexés au présent document/ou transmis dans le délai prévu par le règlement d'ordre intérieur du milieu d'accueil

IMPORTANT : je m'engage à informer immédiatement le travailleur social du milieu d'accueil de tout changement dans la situation familiale et/ou financière du ménage.

Date et signature de la personne assumant la charge de l'enfant,
précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé* »

Date

Signature

RÉSERVE AU TRAVAILLEUR SOCIAL DU MILIEU D'ACCUEIL

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mai 2019 précité ainsi qu'à la circulaire PFP 2026,

- après vérification des justificatifs requis selon votre activité, les revenus mensuels nets à prendre en considération pour chaque membre de votre ménage sont de EUR
- EUR
- Les revenus mensuels nets cumulés de votre ménage correspondent à : EUR
- Votre participation est fixée avec réduction sans réduction :
- Jour complet EUR
- Jour incomplet EUR

Date :

Signature

COPIE À TRANSMETTRE AUX PARENTS

Déclaration des revenus du ménage 2026